

Centre Communal d'Action Sociale

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30/04/2026

CCAS, Esplanade Hélios, 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 24 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Quorum atteint

Présents (9) : Edith GUTIERREZ – Nathalie LOZZA – Catherine ESCUDERO – Suzanne LAURENT-GIMENO – Amélie ZAROUKIAN – Gautier VIDAL – Natacha LEMOINE – Eric JOULLIE – Sylvie HELAINE

Absents (4) : Jean-Philip GORGET - Sabrina BARBARA - Cindy GUIOT - Norbert ISERN

Secrétaire de séance : Nathalie LOZZA

DELIBERATION D2026-05 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame la Présidente rappelle au Conseil d'Administration que l'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote CFU.

Ainsi, sur le budget principal, les résultats s'établissent comme suit :

Section d'investissement

En euros	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2025	15 639.48€	19 371.73€	3 732.25€
Réalisé 2024 (D 001)	11 521.06€		-11 521.06€
Résultat de clôture investissement			-7 788.81€
R A R 2025	50 844.55€		50 844.55€
Besoin de financement			58 633.36€

Section de fonctionnement

En euros	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2025	86 598.11€	97 329.14€	10 731.03€
Réalisé 2024 (R 002)		132 565.90€	132 565.90€
Résultat de clôture fonctionnement			143 296.93€

Une prévision d'affectation sera inscrite au projet de BP 2026 à l'article 1068 à hauteur de 58 633.36 euros pour couvrir le besoin de financement ;

Le résultat reporté de la section de fonctionnement sera inscrit au projet BP 2026 à hauteur de 84 663.57 euros (excédent reporté R002).

Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 tels que présentés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Après avoir entendu les explications de Madame la Présidente et en avoir délibéré,

APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,



Nathalie LOZZA



Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,



Edith GUTIERREZ